

## **SORTIE D'AUTOMNE**

*Le Val d'Aoste et Barryland*

*Samedi 7 octobre 2023 p. 8*

## **CŒUR À CŒUR**

*Conférence de Philippe de Preux*

*Président et fondateur de Ciao Kids*

*Mercredi 20 septembre 2023 p. 11*

## **SOIRÉE EXCEPTIONNELLE**

*175 ans de la Constitution fédérale*

*Jeudi 5 octobre 2023 p. 16*

LeDossier

Constitution fédérale:

**175 ans**  
*ça se fête!*

- Un anniversaire: 3 événements p. 16-17
- Le miracle suisse p. 18-20
- Un anniversaire propice à la réflexion p. 21-22
- La Constitution, un repère précieux p. 23, 25

# ACTIFS AU COEUR DE VOTRE RÉGION



Golay Immobilier

- Conseil immobilier
- Gérance et rénovation d'immeubles
- Courtage

Grand-Chêne 2  
1003 Lausanne  
Tél. 021 341 01 01

Service location  
Tél. 021 341 01 10

[www.golay-immobilier.ch](http://www.golay-immobilier.ch)

uspi<sup>®</sup>  
vaud

SwissRéseau



# L'EAU C'EST LIAUDET PIAL

**ÉCOULEMENT BOUCHÉ ?**

**LIAUDET PIAL S'EN OCCUPE 24/7**

**0800 621 621**

**[www.liaudet-pial.ch](http://www.liaudet-pial.ch)**

ECOENTREPRISE  
CERTIFICATION  
EXCELLENCE

SEULES ENTREPRISES D'AVANCE  
RESPONSABILITÉ SOCIALE



**ASSAINISSEMENT - RÉHABILITATION - SANITAIRE - HYDRODÉMOLITION**

## ADRESSE DE LA RÉDACTION

Cercle Démocratique Lausanne  
Place de la Riponne 1  
1005 Lausanne  
IBAN CH43 0900 0000 1000 0763 3  
www.cercle-democratique.org

## RÉDACTION

Barry Lopez  
redaction@cercle-democratique.org

## CONCEPTION GRAPHIQUE

Art Direction  
Gérard Lebet  
g.lebet@art-direction.ch

## IMPRESSION

Groux&Graph' Style  
Aline Zerr  
Ch. de Rionzi 58  
1052 Le Mont/Lausanne  
Tél. 021 641 61 41  
info@groux-graphstyle.ch  
www.groux-graphstyle.ch

## PUBLICITÉ

Urbanic Régie publicitaire  
Claude Froelicher  
Avenue Edouard Dapples 54  
1006 Lausanne  
Tél. 079 278 05 94  
claude.froelicher@urbanic.ch

## TIRAGE

1000 ex.  
4 parutions annuelles

## CHANGEMENT D'ADRESSE

A annoncer à:  
cat.clerc@bluewin.ch

5

EDITO

8

SORTIE D'AUTOMNE

*Le Val d'Aoste et Barryland*

11

CŒUR À CŒUR

*Conférence sur la  
Fondation Ciao Kids*

14

SPECTACLE

*Toubib or not toubib,  
la «chanson française»  
dans tous ses états*

15-25

*Dossier*

CONSTITUTION  
FÉDÉRALE

*175 ans, ça se fête!*



26

LA VISION  
DU POLITIQUE

*Elections fédérales:  
les enjeux!*

28

ELECTIONS  
FÉDÉRALES

*Ensemble, rendons  
la Suisse plus forte*

30

LES JEUNES ONT  
LA PAROLE

*La jeunesse et la naissance  
de la Suisse moderne*

33

NOUVEAUTÉS  
À LIRE OU À VOIR

34

DROIT AU BUT

*Elections et destitutions*

36

REGARD LIBRE

*Interview d'Alain Rebetez*



38-41

CLIC-CLAC

*Souvenirs de la sortie  
culturelle à la RTS et de  
notre voyage à l'île d'Elbe*

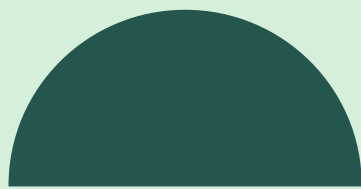
43

LE TIR

*Dates d'entraînement  
2023/24*

44

LE CALENDRIER



## HOTEL BELLERIVE



**Idéal pour tous vos séjours  
et ceux de vos connaissances**

Vue imprenable - Parking assuré - Fitness, Sauna, Hammam

## BAR PUB « LE 99 »

Av. de Cour 99, CH-1007 Lausanne

Tél.: +41 21 614 90 00

[www.hotelbellerive.ch](http://www.hotelbellerive.ch), [info@hotelbellerive.ch](mailto:info@hotelbellerive.ch)



**Bettems frères S.A.**  
Chemin de la Crausaz 3  
1173 Féchy  
021 808 53 54  
[www.cavedelacrausaz.ch](http://www.cavedelacrausaz.ch)  
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz  
Féchy AOC La Côte  
CHF 8.70 la bouteille

### Offre spéciale carton de dégustation

**5 x 70 cl.**

**Cave de la Crausaz Féchy**

Féchy AOC La Côte CHF 43.50

**5 x 70 cl.**

**Cave de la Crausaz rouge**

Les Bourrons, assemblage CHF 43.50

**5 x 70 cl.**

**Rosé La Crausaline**

Pinot Noir CHF 45.00

**Prix du carton CHF 132.00**

Je commande \_\_\_\_\_ carton(s) de dégustation livré(s)  
à mon domicile pour la somme de 132.00 par carton  
(uniquement en Suisse). Frais de livraison offerts

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

NP/lieu : \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Prix valables jusqu'au 31.12.23

CDL

# L'EDITO

par Coryne Eckert  
Présidente du CDL



© Adobe Stock

## L'automne s'annonce très chaud pour notre Cercle...

***Pas moins de six événements vous sont proposés dès la rentrée de septembre et jusqu'en novembre. Il y en aura pour tous les goûts et nous vous encourageons vivement à y participer très nombreux.***

**N**ous ouvrirons les feux **le mercredi 20 septembre** avec une conférence de Philippe de Preux, président et fondateur de la **Fondation CIAO KIDS** qui nous exposera les raisons de son engagement afin de venir en aide aux populations

tribales défavorisées en Inde notamment. Comme l'année dernière pour le Prof. Prêtre, le CDL a décidé d'octroyer son don annuel à cette remarquable et généreuse Fondation et nous remercions d'ores et déjà M. de Preux de sa présence.

→ p. 7

**Confort-lit**  
DEPUIS 1989

**34**  
ans

ACTION LITS **TEMPUR**



Sur l'achat d'un lit  
économisez jusqu'à

**1'690 CHF**



Action valable jusqu'au 30 septembre 2023 à l'achat d'un lit BOXSPRING ou ARC motorisé avec 2 matelas PRO  
Non cumulable avec d'autres actions

**YVERDON**  
Av. de Grandson 60  
024 426 14 04

**LAUSANNE**  
Rue Saint-Martin 34  
021 323 30 44

**GIVISIEZ**  
Route des Fluides 3  
026 322 49 09

[www.confort-lit.ch](http://www.confort-lit.ch)

## L'EDITO

Comme vous l'aurez remarqué en couverture, nous allons au travers de ce numéro consacrer notre dossier aux 175 ans de la Constitution fédérale. De nombreux intervenants ont pris la plume pour nous faire partager leurs regards sur cet événement et nous leur en sommes reconnaissants.

En mai, nous vous avons déjà conviés à une première conférence destinée à rappeler le contexte historique, à la fois national et européen. Nous poursuivons donc **le jeudi 5 octobre** à l'Hôtel Alpha Palmiers, dans le cadre d'une nouvelle conférence où nous aborderons entre autre la question: faut-il une juridiction constitutionnelle? Une soirée exceptionnelle avec des intervenants tout aussi exceptionnels. A ne manquer sous aucun prétexte.

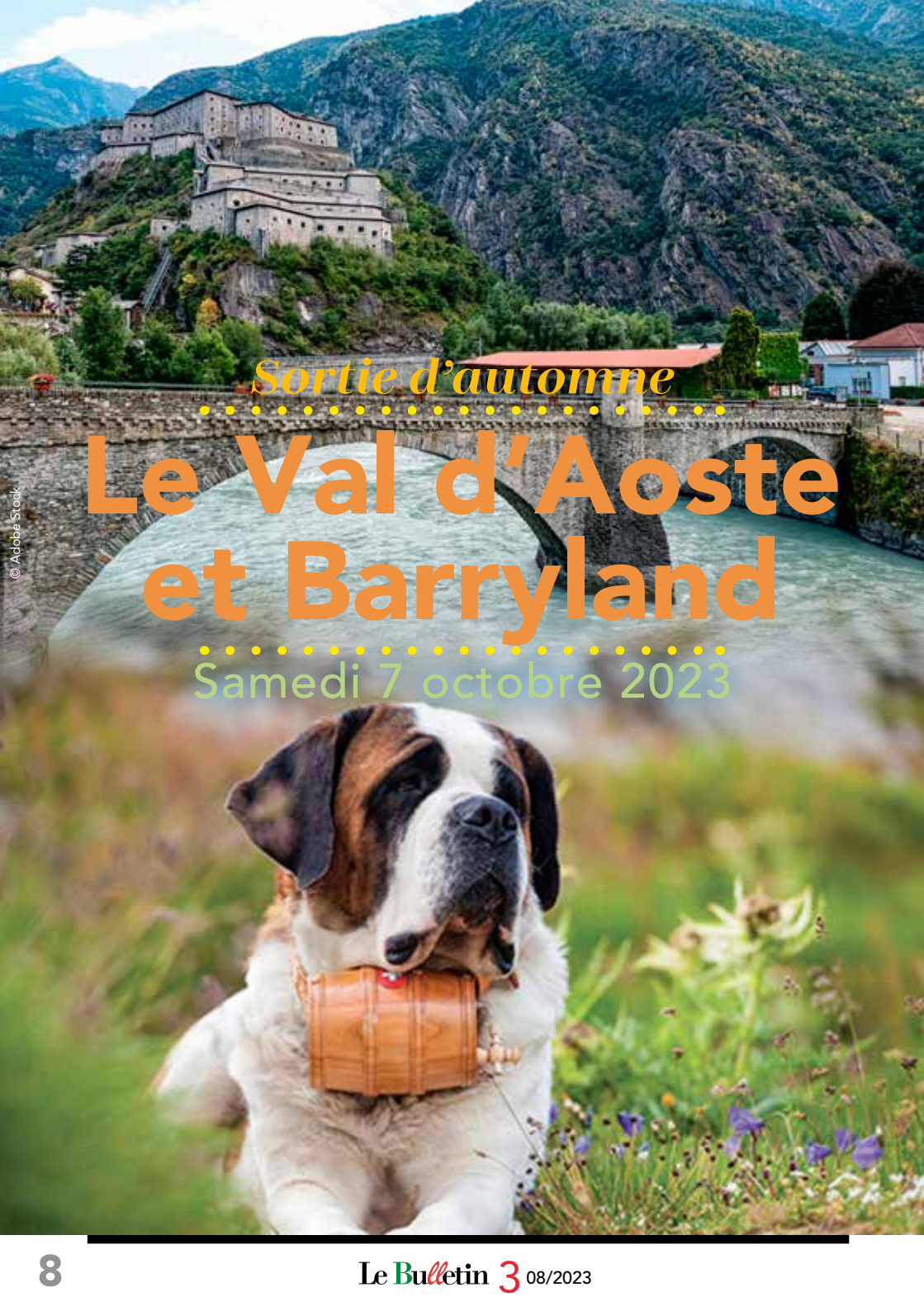
Et toujours dans le cadre des célébrations du 175<sup>ème</sup> anniversaire de la Constitution, le CDL sera également partenaire de deux autres événements importants, organisés sous le patronage *d'Alinfo* et avec la collaboration de la revue *Le Regard Libre* que vous connaissez déjà bien. Ces deux soirées, soit **le jeudi 28 septembre** et **le jeudi 2 novembre**, aborderont la question des transitions démocratiques au travers d'échanges pour la première soirée sur la question de «Comment naissent et se développent les démocraties?» et pour la seconde soirée sur «Les transitions démocratiques en Europe: quels bilans?»

Et en octobre, c'est la traditionnelle sortie d'automne, soit **le samedi 7 octobre** où nous vous emmènerons à nouveau en Italie, mais moins loin que l'Île d'Elbe!, simplement de l'autre côté de la frontière dans le Val d'Aoste pour déguster de succulentes spécialités valdôtaines.

Et que diriez-vous de partager une soirée-spectacle **le jeudi 12 octobre** au Cazard? Nos artistes du jour, MM. Eric RoCHAT et Jacques Perrin, nous dévoileront leur nouveau répertoire de la chanson française. Vous aviez été déjà très nombreux en 2021 à y participer et vous encourageons vivement à réitérer votre présence. Avis aux nostalgiques de ces airs si populaires!

Arrive déjà la fin octobre et comme tous les 4 ans, nous serons appelés aux urnes dans le cadre des Elections fédérales. Alors si vous désirez défendre les valeurs libérales-radicales, soutenez **le 22 octobre** les candidates et candidats des 3 listes PLR au Conseil national et la liste de l'Alliance vaudoise pour le Conseil aux Etats.

**Excellente lecture, bonne fin d'été, bon début d'automne et à très vite.**



*Sortie d'automne*

# Le Val d'Aoste et Barryland

Samedi 7 octobre 2023

© Adobe Stock



# PROGRAMME

**06h30** Rendez-vous au parking du Vélodrome

**06h45** Départ en direction de Martigny

**Pause café-croissant en cours de route.**

Continuation vers Aoste et **Arnad**, avec une **visite de la célèbre Maison Bertolin** suivie **d'une dégustation.**

Par la suite, **un dîner typiquement valdôtain sera servi à Nus.**

L'après-midi, départ en direction de Martigny. **Entrée et visite libre du Musée Barryland.**

Puis, départ pour le retour à Lausanne. Arrivée en début de soirée.



**Prix: CHF 85.-**  
**(par personne)**

Payable sur le compte postal du Cercle Démocratique au moyen du code QR ci-dessous (qui peut être «flashé» par votre téléphone portable avec l'application de votre banque ou présenté au guichet de la poste pour paiement.)

Sinon aux coordonnées postales  
**Cercle démocratique**  
**1000 Lausanne**  
**CH43 0900 0000 1000 0763 3**

*La fabrique de charcuterie «Maison Bertolin» hérite d'une tradition qui se perpétue depuis 60 ans. C'est, en effet, en 1957 que Guido Bertolin ouvre la première boucherie du village. Au fil des années, sa profession est devenue la richesse de la famille et les secrets ont été transmis aux nouvelles générations.*



## Bulletin d'inscription Sortie d'automne 2023

**Inscription obligatoire:**  
**réponse jusqu'au jeudi 14 septembre**  
**dernier délai**

- par courriel: inscription@cercle-democratique.org
- par bulletin d'inscription à retourner par courrier postal à l'adresse suivante:  
Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11, 1004 Lausanne

Nom: .....

Prénom: .....

Téléphone: .....

Adresse mail: .....

Nombre de personne(s): .....

Date: .....

Signature: .....



INTERMANDAT  
DEPUIS 1932

RÉVISION | FISCALITÉ | SERVICES EXTERNES



Plus de **15 experts**  
en révision, fiscalité et comptabilité  
à votre service depuis 1932 pour trouver  
la meilleure solution adaptée à  
vos besoins.

[www.intermandat.ch](http://www.intermandat.ch)



**Entreprise Forestière Daniel Ruch SA**

1084 Carrouge (VD)

Tél. 021 903 37 27 et 079 449 58 44

[www.danielruch.swiss](http://www.danielruch.swiss)



**TRAVAUX FORESTIERS**  
**ACHAT DE BOIS / FORÊTS**

**ELAGAGE**

**STABILISATION BIOLOGIQUE**

**TRANSPORT**

**GENIE FORESTIER**



# CŒUR À CŒUR

par Dr Eric Rochat

Commission Santé & Social



20 septembre 18h00

GastroVaud, Général-Guisan 42, Pully

## Conférence de Philippe de Preux, président et fondateur de Ciao Kids



*La Fondation CIAO KIDS a été créée en 2008 à Lausanne par Philippe de Preux. Elle a pour objectif de venir en aide aux populations tribales défavorisées en Inde et de les rendre autonomes de façon durable tout en respectant leurs traditions locales. Les dons reçus sont entièrement consacrés à la réalisation de cette mission; la visite semestrielle aux partenaires indiens et les frais administratifs en Suisse (loyer, secrétariat, communication, recherche de fonds) sont pris en charge par des mécènes. Le Cercle Démocratique a décidé d'octroyer son don annuel à cette remarquable et généreuse Fondation.*

→ p. 13

# MAYOR

SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires  
Service dépannage

CH - 1009 Pully  
tél. +41 21 728 11 83  
fax. +41 21 729 42 06  
[www.mayorsanitaire.ch](http://www.mayorsanitaire.ch)  
[secretariat@mayorsanitaire.ch](mailto:secretariat@mayorsanitaire.ch)



AXOR

**gAh**  
*Style*  
IMPRIMERIE  
**GROUX**  
ARTS GRAPHIQUES SA  
REALISATION • IMPRESSION

1052 Le Mont-sur-Lausanne  
• 021 641 61 41 •  
[www.groux-graphstyle.ch](http://www.groux-graphstyle.ch)

## Hôtel Mirabeau

LAUSANNE



L'hôtel est un des trésors méconnus de la ville. Situé à seulement 400 mètres de la gare et du métro de Lausanne, desservi par l'arrêt de bus qui porte son nom. Cet hôtel 4 étoiles propose 75 chambres au calme inattendu. C'est un havre de paix insoupçonné.

**BEST WESTERN PLUS HÔTEL MIRABEAU**  
Avenue de la Gare 31, 1003 Lausanne  
+41 21 341 42 43  
[contact@mirabeau.ch](mailto:contact@mirabeau.ch) - [www.mirabeau.ch](http://www.mirabeau.ch)

## En 15 ans d'activité, les réalisations de Ciao Kids sont multiples:

- soutien pérenne d'un centre d'éducation spécialisé pour les enfants malvoyants
- distribution annuelle de kits scolaires (4800) permettant aux enfants de familles pauvres de poursuivre leur scolarité
- «groupes d'épargne» permettant à des centaines de femmes d'acquérir leur indépendance économique
- formation professionnelle de 200 jeunes par an
- sensibilisation sanitaire et sociale aux sociétés extrêmement pauvres



**Philippe de Preux**, connu comme la victime d'un attentat à la lettre piégée survenu dans l'entreprise dont il était directeur, nous fait l'honneur de venir exposer aux membres du CDL les raisons de son engagement, les moyens et résultats de l'action de Ciao Kids et les perspectives actuelles dans ce sous-continent, désormais le plus peuplé de tous les pays de la planète.

**Venez nombreux! Un apéritif suivra la conférence.**

## Bulletin d'inscription

**Rendez-vous:**  
**mercredi 20 septembre 2023 à 18h00**

**Lieu:**  
**GastroVaud**  
**Général Guisan 42, Pully**

**Inscription obligatoire jusqu'au 10.09.2023**

- par courriel: [inscription@cercle-democratique.org](mailto:inscription@cercle-democratique.org)
- par bulletin d'inscription à retourner par courrier postal à l'adresse suivante: Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11, 1004 Lausanne

Nom: .....

Prénom: .....

Téléphone: .....

Adresse mail: .....

Nombre de personne(s): .....

Date: .....

Signature: .....



# «TOUBIB or not TOUBIB»

*Il y a deux ans, au Cazard, vous étiez nombreux à applaudir le récital de chansons françaises proposé par les Drs Eric Rochat et Jacques Perrin.*

*Le 12 octobre prochain, dans la même salle, ils nous feront le plaisir de nous présenter un spectacle entièrement renouvelé, consacré aux plus beaux et plus étonnants textes de la chanson française.*

*Venez nombreux! Un apéritif enrichi sera servi après le spectacle.*

**Prix des places: CHF 20.-/pers.**

Payable sur le compte postal du Cercle Démocratique au moyen du code QR ci-dessous (qui peut être «flashé» par votre téléphone portable avec l'application de votre banque ou présenté au guichet de la poste pour paiement.)

Sinon aux coordonnées postales

**Cercle démocratique**

**1000 Lausanne**

**CH43 0900 0000 1000 0763 3**



## Bulletin d'inscription

### Rendez-vous:

**Jeudi 12 octobre**

**Portes 19h.30, début du spectacle 20h.**

### Lieu:

**Le Cazard , Pré-du-Marché 15, Lausanne.**

### Inscription obligatoire jusqu'au 5.10.2023

- par courriel: inscription@cercle-democratique.org
- par bulletin d'inscription à retourner par courrier postal à l'adresse suivante: Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11, 1004 Lausanne

Nom: .....

Prénom: .....

Téléphone: .....

Adresse mail: .....

Nombre de personne(s): .....

Date: .....

Signature: .....



LeDossier

Constitution fédérale:

**175 ans**  
*ça se fête!*



# Un anniversaire 3 événements

5.10.2023

à 19 heures

175 ans de la Constitution fédérale:

## *Faut-il une juridiction constitutionnelle?*

.....

2023 voit se multiplier les célébrations en l'honneur du 175<sup>ème</sup> anniversaire de la Constitution fédérale, fondement de ce que l'on appelle la Suisse moderne. Le Cercle Démocratique tient à apporter sa contribution à ces festivités. Il a organisé le 11 mai dernier une conférence destinée à rappeler le contexte historique, à la fois national et européen, dans lequel les travaux constituants ont pris place.

Mais s'intéresser à la Constitution fédérale de 1848 ne peut se réduire à des commémorations de type historique. Car le droit constitutionnel est une matière vivante, qui évolue et doit constamment s'adapter à l'évolution de la société afin qu'aucun fossé ne se creuse entre les gens et leurs institutions. En Suisse, grâce à notre démocratie semi-directe, la Constitution est un chantier ouvert en permanence.

**C'est pourquoi le Cercle a souhaité également s'intéresser à l'une des problématiques les plus sensibles de la science constitutionnelle actuelle: la question de la nécessité, ou non, d'instaurer une juridiction constitutionnelle en Suisse.** En France, en Allemagne ou aux Etats-Unis, une cour constitutionnelle exerce une sorte de haute surveillance sur la production juridique des parlements. Elle veille à ce que les lois soient conformes à la charte fondamentale de ces pays. Et la Suisse?

Le système suisse dénie au Tribunal fédérale toute compétence en la matière. Il n'a pas le droit d'exercer un examen abstrait des lois adoptées par les Chambres fédérales. Depuis 1874, seul le peuple est jugé l'instance suprême à même de valider ou non la constitutionnalité des lois. Le Tribunal ne peut intervenir que sur des cas concrets mais ne peut être saisi d'un pouvoir décisionnel sur le devenir d'une loi.

Mais en Suisse, le débat a rebondi en lien avec le contenu de certaines initiatives populaires considérées comme attentatoires aux droits humains: **faudrait-il une Cour constitutionnelle dotée du pouvoir de juger de l'admissibilité, ou non, d'une initiative? Mais ne serait-ce pas nantir cette Cour d'un pouvoir politique inapproprié?**



C'est pour discuter de ces questions que le CDL vous invite à **une soirée exceptionnelle, le jeudi 5 octobre 2023 à 19 h à l'Hôtel Alpha-Palmiers.**

La soirée se prolongera par un apéritif dînatoire.

Inscription obligatoire pour des raisons logistiques à l'adresse: [politique-histoire@bluewin.ch](mailto:politique-histoire@bluewin.ch).

**Le programme sera le suivant:**

- Introduction par **Olivier Meuwly**, vice-président du CDL
- Présentation du système américain par **Daniel Warner**, professeur à l'IHEID de Genève
- Présentation du cas français par **Vincent Valentin**, professeur à SciencePo Rennes
- Débat avec **M. Luc Recordon**, avocat et ancien Conseiller aux Etats Vert, et **Luc Gonin**, juriste à la Confédération et auteur d'un Précis de droit constitutionnel.

## *La question des transitions démocratiques*

Mais le CDL est aussi partenaire de deux autres événements importants, organisés sous le patronage d'*Albinfo* et avec la collaboration de la revue *Le Regard Libre*, que les lecteurs du Bulletin connaissent bien à travers certains de ses articles que nous publions également. Avec *Albinfo*, plateforme médiatique de la communauté albanophone de Suisse, ce sera l'occasion d'entamer un dialogue sur la démocratie qui dépasse le cadre purement helvétique. *Albinfo* suit attentivement l'évolution de la notion de démocratie dans les Balkans, mais aussi en Suisse.

Ces deux événements s'inscrivent ainsi dans les célébrations du 175<sup>ème</sup> anniversaire de la Constitution de 1848, mais avec un angle d'approche différent. L'adoption de la Constitution a lieu dans un contexte international tendu où, sous l'impulsion de ce que l'on appelle le Printemps des peuples, plusieurs peuples européens tentent de se débarrasser des autocraties qui les gouvernent et d'établir des régimes démocratiques. Les événements suisses servent d'ailleurs de modèle. Ces mouvements échoueront mais posent les bases qui donneront naissance à divers mouvements qui contribueront à implanter progressivement chez nos voisins des démocraties libérales telles que nous les connaissons.

Dans ce cadre, il semble opportun, aussi en regard avec notre actualité de 2023, de réfléchir sur la notion de transition démocratique et sur la manière de, comment de nombreux pays, notamment à partir de 1989, se sont dirigés vers des modèles de démocraties libérales, mais aussi sur les échecs qu'ils ont parfois subis.

**Nous avons le plaisir de vous convier à deux soirées exceptionnelles:**

**Le jeudi 28 septembre 2023 à 19 h. à Lausanne**, en un lieu à déterminer (tout sera indiqué très bientôt sur notre site internet), avec la question: «**Comment naissent et se développent les démocraties?**»

Ainsi que **le jeudi 2 novembre à 19 h. à Lausanne** et en un lieu à déterminer (tout sera indiqué très bientôt sur notre site internet), avec la question qui sera traitée sera: «**Les transitions démocratiques en Europe: quels bilans?**».

A portrait of Damien Cottier, a man with a beard and short dark hair, wearing a dark suit jacket, a light blue shirt, and a red tie. He is smiling slightly and looking towards the camera.

**Damien Cottier**

► *Conseiller national (PLR/NE), président du groupe libéral-radical des Chambres*

## *Le miracle suisse*

*A l'étranger lorsqu'on me demande comment fonctionne la politique suisse, je suis souvent confronté à une forme à la fois de curiosité pour un système unique... et d'incompréhension sur la manière dont les choses peuvent fonctionner. Quand on voit les fossés - parfois les océans! - qui séparent les partis dans d'autres pays, on peut en effet se demander comment il est possible qu'en Suisse on puisse enfermer 7 leaders politique issus des 4 principaux partis dans une salle chaque mercredi, en leur demandant d'en ressortir avec des projets portés en commun... et que cela marche!*

**L**e secret de ce «miracle suisse» réside à la fois dans nos institutions remarquablement bien pensées... et dans une partie de mystère qui s'appelle la culture politique. Celle-ci veut qu'après les positionnements partisans, on recherche des solutions et non des problèmes. Cette éthique de la responsabilité est un élément crucial qu'aucune Constitution ne peut imposer. Elle ne repose pas sur les textes fondateurs mais sur les épaules des femmes et des hommes qui gouvernent un pays.

## Un questionnement actuel

---

L'année 2023 marque les 175 ans de la première Constitution fédérale. Celle-ci a introduit des institutions remarquables qui, depuis près de deux siècles, ont assuré stabilité, cohésion et progrès au pays. Un modèle de durabilité et un véritable chef-d'œuvre de l'équilibre des pouvoirs qui est au droit constitutionnel ce que l'horlogerie de haute précision est au savoir-faire horloger! Non seulement notre Constitution équilibre subtilement les compétences entre le Conseil fédéral et le Parlement, mais elle y ajoute, dès l'origine, la primauté de la souveraineté cantonale. Avec le temps un autre contre-pouvoir devenu central s'y est ajouté, celui du peuple souverain avec le droit de référendum (introduit en 1874) et celui d'initiative populaire (1891) qui sont autant de contre-poids qui encadrent et conditionnent les activités des autorités. Enfin, le rôle des tribunaux, autre contre-pouvoir, s'est lui aussi peu à peu raffermi au fil des révisions constitutionnelles.

### Des institutions qui favorisent le consensus

---

Un aspect de la politique suisse joue un rôle essentiel, l'idée du consensus, qui prend en compte les attentes des minorités et qui souligne qu'il faut des accords qui recueillent un soutien suffisamment large pour obtenir l'appui en particulier des cantons et être susceptibles d'obtenir une majorité non seulement au Parlement mais aussi devant le peuple. Ce système, qui s'est développé au fil des décennies, prévoit des entorses à la seule règle de la majorité. Car la démocratie ce n'est pas seulement, comment certains le prétendent, la loi (voire la tyrannie!) de la majorité selon le principe «the winner takes it all»! C'est aussi le respect et l'intégration des minorités et le respect

de la dignité de chaque individu! Des règles comme celle de la double majorité, la composition différenciée des deux chambres, la composition et la présidence tournante du Conseil fédéral ou le catalogue des droits fondamentaux, sont des manières d'assurer ces équilibres. C'est en quelque sorte un hommage que la démocratie rend à la diversité qui fait la Suisse.

### Un bicaméralisme parfait

---

Un autre élément-clé est le bicaméralisme. Peu de pays connaissent un système de bicaméralisme dit parfait, à savoir un pouvoir strictement égal entre les deux Chambres. Les pères fondateurs de 1848 se sont inspirés en la matière du système américain à une époque où, on l'oublie, les Etats-Unis et la Suisse représentaient les deux seuls systèmes démocratiques au monde, par ailleurs des systèmes fédéraux, à tel point que les deux pays se surnommaient les «sister Republics».

Dans de nombreux pays, une chambre législative domine l'autre. Le bicaméralisme parfait exige que les deux chambres parviennent à un accord pour adopter une loi. Cela force au dialogue et à la recherche du consensus. Et c'est exactement ce qui se passe en Suisse lors des «navettes» entre les Chambres. Si chaque Conseil adopte une position parfois éloignée de l'autre au début du processus, la suite est dans la recherche de ce qui rapproche... et le maintien des positions là où cela importe le plus. Comme dans toute bonne négociation. A la fin on atteint un produit typique du consensus qui a déjà souvent pu intégrer un grand nombre de considérations permettant de rallier une majorité large. Evidemment cela fonctionne mieux quand les partis tiennent ensuite leur position en cas de votations populaires et ne font pas volte-face!

→ p. 20

**Une culture politique à préserver**

Et on en vient à la responsabilité des élus et des partis et à la culture politique qui fait fonctionner cette superbe mécanique. Et certes d'autres pays proposent un spectacle politique parfois distrayant, voire spectaculaire, alors qu'en Suisse on a une mécanique huilée parfois considérée comme un peu ennuyeuse. Oui mais voilà: vaut-il mieux une montre spectaculaire dont la mécanique se bloque régulièrement... ou une montre de haute précision qui donne l'heure exacte? Après tout la politique n'est pas un spectacle, c'est la gestion raisonnable et raisonnée des affaires de la Cité. Une culture d'affrontements systématiques qui empêche les compromis et bloque les avancées fait certes les grands titres mais fait rarement avancer une société!

La Suisse a longtemps résisté à cette tendance, qui se renforce actuellement au niveau international avec une «trumpisation» de la politique où tout semble permis, où les faits et la vérité semblent devenir accessoires et où l'opposant a tort par définition. Pire l'adversaire devient même parfois l'ennemi à abattre! Heureusement la Suisse est encore loin de cette culture de l'affrontement systématique. On note tout de même certains signes inquiétants avec des dérives verbales ou de campagne de plus en plus fréquentes, des invectives qui semblent favorisées par des réseaux sociaux toujours prompts au raccourci, à l'émotion et à l'immédiateté et l'attitude des partis des pôles, de plus en plus enclins à se positionner et de moins en moins à porter ensemble des projets communs lorsqu'ils sont difficiles... ce qui est presque toujours le cas pour les dossiers importants comme par exemple la réforme des assurances sociales, l'accroissement de la production d'énergie indigène ou la politique européenne.

Espérons donc que nous resterons longtemps dignes de notre responsabilité, à l'égard du pays et à l'égard des remarquables institutions dont nous avons hérités.

**Et dans bien des années nous pourrions continuer à expliquer à nos amis à l'étranger qu'en Suisse, on enferme 7 adversaires politiques dans une salle et on leur demande de gouverner le pays ensemble dans l'harmonie. Et ça marche! On ne sait toujours pas vraiment par quel miracle, mais ça marche! Et plutôt bien!**



Par Tyler Merbler – <https://www.flickr.com/photos/37527185@N05/50812356151/>, CC BY 2.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=98641393>



## Constitution fédérale: *un anniversaire propice à la réflexion*

**Christelle Luisier**  
Conseillère d'Etat PLR, ◀  
ancienne constituante



**E**n tant qu'ancienne constituante vaudoise, cette année 2023 a une saveur particulière puisqu'elle marque les 20 ans de la révision de la constitution cantonale et les 175 ans de la première constitution fédérale. Au milieu du XIXe siècle, cette dernière introduit des principes majeurs dont certains sont encore en vigueur aujourd'hui à l'image des droits fondamentaux comme le principe d'égalité devant la loi, la liberté d'établissement, la liberté de la presse, le droit de pétition, la liberté d'association. La Constitution devient ainsi le texte qui offre des garanties aux citoyens contre les risques d'abus

de pouvoir de l'Etat. Par la suite, la Constitution s'est enrichie d'un catalogue complet de libertés fondamentales et pose aujourd'hui des conditions très strictes à leur limitation garantissant ainsi la liberté des citoyens.

1848 inaugure également l'Etat fédéral moderne, axé sur une recherche d'équilibre entre centralisme et autonomie des cantons. Pour les auteurs de la Constitution, une dose de centralisation était nécessaire pour créer un marché commun par exemple. Là aussi, de manière moins réjouissante la Confédération s'est enrichie de nombreuses compétences,

→ p. 22

si bien que la centralisation s'étend aujourd'hui à bien d'autres domaines comme l'aménagement du territoire. Cette tendance doit être combattue, car nous le savons la force de notre pays réside dans des cantons forts et des autorités de proximité. Le fédéralisme ne peut être qu'un slogan, il doit se concrétiser dans nos réalités institutionnelles c'est-à-dire au travers de compétences claires pour les cantons.

Les autorités politiques qui, aujourd'hui encore, régissent le fonctionnement de notre pays datent également du milieu du XIX<sup>e</sup>. Le Conseil fédéral, le Tribunal fédéral et l'Assemblée fédérale divisée en deux chambres sont issus du texte

original. La longévité de ces institutions démontre la cohérence et l'équilibre trouvés par nos premiers constituants. Une nuance peut toutefois être relevée concernant le rôle du Conseil des Etats. Initialement conçu comme une garantie aux cantons catholiques défaits lors de la guerre du Sonderbund, symbolisant l'égalité des cantons, avec deux

Conseillers aux Etats par canton (un par ancien demi-canton), il est l'institution prévue pour relayer les intérêts cantonaux. La Constitution de 1848 prévoyait d'ailleurs que ses membres soient rémunérés par les cantons.

Or, malheureusement différentes études tant politologiques que journalis-

tiques le montrent, la Chambre haute est aujourd'hui dominée par les dynamiques partisans. Autrement dit, la Chambre des cantons ne défend plus l'intérêt des cantons. Ces derniers s'appuient davantage sur la conférence des gouvernements cantonaux et les conférences sectorielles. C'est un sujet, car la voix des cantons doit être défendue au cœur du parlement fédéral. Il est ainsi nécessaire de sensibiliser les Conseillers aux Etats à ces enjeux en renforçant, par exemple, le lien avec les autorités cantonales.

Le texte de 1848 donne naissance à un autre pilier suisse: la démocratie directe. Elle débute par la création du droit d'initiative au niveau fédéral. Limité, dans un premier temps, à la possibilité de demander la révision totale de la Constitution, cet esprit démocratique s'est toutefois élargi avec les révisions successives qui ont vu l'émergence d'un droit d'initiative demandant la révision partielle de la Constitution et, surtout, du droit de référendum. Notons toutefois qu'à l'époque, en dépit d'un article 4 ambitieux sur l'égalité: «tous les Suisses sont égaux [...] il n'y a [...] ni sujets, ni privilèges [...] de naissance», cette ambition démocratique s'arrête aux hommes. Le suffrage féminin devra malheureusement attendre plus d'un siècle pour devenir réalité.

**La commémoration de la Constitution de 1848 permet ainsi de rappeler ce que ce texte nous lègue et ce que nous devons à ses architectes, mais elle est aussi l'occasion de mesurer ses évolutions et, à travers elles, le chemin parcouru par notre pays.**



De haut en bas: Conseil national et Conseil aux Etats

# La Constitution, un repère précieux



**Johanna Gapany**

► **Conseillère aux Etats,  
Fribourg, PLR**

***La Constitution fédérale est l'une de nos forces et un repère précieux pour notre démocratie. Il contient les principes fondamentaux qui régissent notre vie en commun.***

**S**i l'on me demande lequel me tient particulièrement à cœur, je dirais la liberté d'opinion. C'est le droit de penser ce que l'on veut, de s'exprimer librement, de débattre. C'est aussi le devoir de respecter les opinions des autres. La liberté d'opinion est essentielle pour progresser. Elle permet d'enrichir nos points de vue, de confronter nos idées, de trouver des solutions innovantes.

## **Le fédéralisme et la Constitution**

Mais la liberté d'opinion n'est pas le seul principe qui compte. Il y en a un autre qui me préoccupe aujourd'hui, avec l'expérience de la pandémie: la collaboration

entre la Confédération et les Cantons. Ce principe, qui est inscrit dans la Constitution depuis le début, est au cœur du fédéralisme suisse. Il repose sur l'idée que chaque niveau de pouvoir a son rôle à jouer, selon ses compétences et ses spécificités. Il implique aussi que les différents acteurs travaillent ensemble, dans un esprit de solidarité et de subsidiarité.

La collaboration entre la Confédération et les Cantons n'est pas toujours facile. Elle demande du dialogue, du compromis, du respect mutuel. Mais elle est indispensable pour faire face aux défis actuels et futurs. La pandémie nous l'a montré: nous avons besoin d'une coordination efficace entre les autorités fédérales et cantonales pour gérer la crise sanitaire, économique et sociale. Nous avons besoin d'une vision commune pour sortir de cette situation inédite et préparer l'avenir.

→ p. 25



Réservez vos voyages sans plus tarder ou demandez nos catalogues au **027 306 22 30** ou sur **www.buchard.ch**

**BUCHARD**  
voyages



**variovent sa**

**VENTILATION - CLIMATISATION  
RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE**

Route de Montpreveyres 21  
CH-1080 Les Cullayes

Tél: +41 21 903 35 22  
mail: [info@variovent.ch](mailto:info@variovent.ch)

[www.variovent.ch](http://www.variovent.ch)

**fidal**

**Fiduciaire Lambelet SA**

Fondée en 1925

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseils fiscaux

**Maîtrise et performance**

- Evaluation et conseils en économie d'entreprise
- Expertises

Siège : Avenue Louis-Ruchonnet 15 - 1003 Lausanne

Succursale et courrier : Route de la Maladière 26 - 1022 Chavannes-près-Remens

Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39 - [fidal@fidal-sa.ch](mailto:fidal@fidal-sa.ch)



Membre de la Chambre fiduciaire



**Roger Gremper SA**

**FERBLANTERIE-COUVERTURE  
INSTALLATIONS SANITAIRES-CONSEILS ENERGETIQUES  
SERVICE DE DEPANNAGE**

**Maîtrises Fédérales pour  
Construire - Rénover - Entretien**

021 624 67 23  
079 880 25 70

[www.grepersa.ch](http://www.grepersa.ch)  
[info@grepersa.ch](mailto:info@grepersa.ch)

AV. D'ECHALLENS 38  
1004 LAUSANNE



### **Notre Constitution est vivante**

Elle est vivante et peut s'adapter aux réalités, ce qui est une bonne chose. Mais même avec cette flexibilité, elle reste notre boussole qui doit contenir des principes généraux et non des causes spécifiques qui elles ont leur place dans les lois.

### **Le genre et la Constitution**

On m'a demandé ce que j'avais à dire sur le genre, en faisant le lien avec notre Constitution. L'histoire nous a montré que le progrès a donné aux femmes la possibilité d'entrer dans le monde du travail, dans le monde politique, de devenir indépendantes, libres de leur opinion. Au niveau politique, c'est déterminant de pouvoir compter sur des hommes et des femmes qui s'engagent. Cette diversité est une richesse.

Est-ce que la Constitution est responsable des inégalités, je ne pense pas. Est-ce qu'elle peut nous aider à construire une société plus égalitaire, sans doute. Surtout, l'émancipation des femmes a

été fortement aidée par les progrès. Les progrès médicaux qui ont rendu la procréation plus sûre et ont ainsi donné aux femmes davantage de temps et de sécurité pour concilier la vie de femme, de maman, avec leur vie professionnelle. Aux progrès technologiques aussi qui ont réduit le temps consacré aux tâches familiales. Mais les moyens ne suffisent pas toujours et la volonté politique est également nécessaire, d'où l'intérêt d'inscrire cette égalité noir sur blanc et d'en faire une priorité politique. Prenons un exemple au niveau de la Constitution: l'article 116 sur le congé-maternité pourrait être remplacé par un article sur le congé parental, ce qui confirmerait que la parentalité est assumée par les deux parents et n'est pas la mission de la maman.

**En tant que politicienne, la Constitution reste un repère précieux pour moi et elle me donne envie de m'engager pour le bien commun et pour l'avenir de la Suisse.**



# LA VISION Olivier François Conseiller aux Etats Vaud, PLR

## DU POLITIQUE



*Élections fédérales:*

# les enjeux!

© Béatrice Devèzeles

**L**a fin de la législature doit nous permettre de faire le bilan de nos activités, notre autocritique et surtout exprimer notre vision du futur.

**En premier lieu**, il est bon de rappeler qu'il faudra s'assurer que financièrement nous pouvons assurer les charges de l'Etat fédéral qui a dû assumer ces dernières années la gestion de la crise sanitaire et bancaire. Si nous pouvons estimer aujourd'hui que l'appui au rachat du Crédit Suisse devrait être bénéficiaire pour la bourse fédérale, il ne faudra pas sous-estimer les conséquences politiques et sociales de cette nouvelle crise bancaire. L'effort financier de la Confédération envers chacune et chacun d'entre nous a permis aux cantons et aux communes d'être peu impactés financièrement par la crise sanitaire et a montré que la solidarité confédérale assurait au mieux son rôle fédérateur. Ces prochaines années il faudra que les cantons ne perdent pas leur rôle à l'égard de la société et que l'on ne réduise pas plus leur autonomie à l'égard de la Confédération. Ils doivent prendre leurs responsabilités dans l'appui local tant au niveau social que des investissements. L'autonomie énergétique et l'optimisation de nos infrastructures nécessiteront des engagements financiers conséquents tout comme la garantie que notre économie puisse s'assurer d'avoir du personnel hautement qualifié pour rester compétitif dans le monde industriel.

**En second lieu**, il est bon de rappeler l'importance et le rôle de la classe politique qui a pour mission de forger le futur de notre société. Si pour certains thèmes elle peut avoir un impact immédiat sur le quotidien, la classe politique se doit d'avoir une vision sur le futur afin d'assurer le quotidien de demain de chacune et chacun d'entre nous. Le maintien du pou-

voir d'achat pour chaque génération dépend de l'activité économique de notre pays. En cela une formation et des infrastructures de qualité sont nécessaires, notre espace de vie doit également être qualitativement adapté à nos besoins en assurant aux familles les qualités d'accueil qui garantissent nos propres choix de vie. Le monde rural doit être reconnu à sa juste valeur et les populations urbaines ne doivent pas imposer leurs solutions sans prendre en compte celles des régions périphériques.

**Mais avant tout** il y aura lieu de s'assurer que les débats du futur soient menés sereinement et qu'ils tiennent compte des besoins de notre société, critique à l'égard des influenceurs qui minent la plus-value d'internet et des canaux d'informations. La transmission de fausses informations, de rumeurs, doit être vivement combattue afin de garantir notre libre pensée et surtout d'assurer une critique constructive des valeurs de chacun et surtout ne pas se faire conduire par les charlatans de l'information fallacieuse.

**Cette année électorale doit mobiliser chacune et chacun tant les enjeux politiques sont nombreux pour la prochaine législature. C'est par la mobilisation des militantes et militants du PLR et du centre droit que j'ai pu ces dernières années être votre représentant à Berne et ce fut une mission passionnante pour moi durant toutes ces années d'être associé aux décisions de notre pays. J'espère avoir été à la hauteur de la confiance qui m'a été témoignée. Un grand MERCI à toutes et tous et aux personnalités du PLR qui vont défendre nos valeurs cet automne devant les électrices et électeurs et je leur souhaite plein succès.**



▶ **Christophe Ulmer**  
Secrétaire général PLR.Vaud

*Les trois partis de l'Alliance vaudoise (PLR, UDC et le Centre) soutiennent la candidature de Pascal Broulis et Michaël Buffat. Leurs expériences, leurs compétences et leurs réseaux sont indispensables pour rendre notre canton plus fort à Berne.*

## Elections fédérales 2023:

# ensemble, rendons la Suisse forte

**Cinquante-sept candidates et candidats PLR s'engagent avec conviction pour la prospérité, la cohésion et la sécurité de notre pays. Les 3 listes PLR, dont une liste JLRV paritaire, défendront les valeurs libérales-radicales et des solutions concrètes pour améliorer le quotidien des Vaudoises et des Vaudois.**

Pour ce rendez-vous électoral important pour l'avenir de la Suisse, le PLR est fier de pouvoir présenter des femmes et des hommes issus de toutes les générations et de toutes les régions de notre canton.

Le PLR a le privilège d'avoir des candidats qui sont passés par des apprentissages, des hautes-écoles et des universi-

tés et qui bénéficient d'un large spectre de compétences. De nombreux candidats jouissent également de précieuses expériences politiques au niveau fédéral, cantonal ou communal.

Avec des candidats de milieux professionnels divers et variés, le PLR Vaud démontre, une fois de plus, qu'il est un parti populaire proche des gens. Il n'est pas certain que les Verts et les socialistes, qui regorgent d'universitaires et de doctorants en tout genre, puissent en dire autant. Symbole du renouvellement, le PLR Vaud a même la chance d'avoir une JLRV sur la liste principale.

Durant les 4 prochains mois, les candidats libéraux-radicaux, emmenés par Pascal Broulis et les 5 Conseillers nationaux sortants, sillonneront les 10 arrondissements de notre canton. Ils porteront haut les valeurs de liberté, de responsabilité et de cohésion et seront les porte-paroles d'un programme ambitieux pour une Suisse innovante, durable et tournée vers l'avenir.

### **Voici quelques-unes des propositions concrètes qu'ils présenteront aux Vaudois et aux Vaudoises:**

- Renforcer la voie bilatérale par la conclusion de nouveaux accords
- Numériser le domaine de la santé et réduire les doublons administratifs et médicaux pour stopper l'explosion des primes
- Supprimer la déduction de coordination de la LPP et flexibiliser l'âge de la retraite
- Valoriser le potentiel national de main-d'œuvre, notamment en permettant un congé parental flexible et en soutenant la réinsertion sur le marché du travail des femmes ayant arrêté de travailler
- Développer rapidement les énergies renouvelables en réduisant les entraves administratives pour les grands projets et les particuliers

Les candidats PLR, qui comptent plusieurs officiers dans leurs rangs, s'engageront aussi pour une politique de sécurité crédible pour affronter les menaces actuelles et futures. Dans un monde de plus en plus instable et imprévisible, et face à une gauche qui veut la supprimer, la nécessité de notre armée doit être ré-affirmée.

Concernant la Chambre haute, les trois partis de l'Alliance vaudoise (PLR, UDC et le Centre) soutiennent la candidature de Pascal Broulis et Michaël Buffat. Leurs

expériences, leurs compétences et leurs réseaux sont indispensables pour rendre notre canton plus fort à Berne. Au Conseil des Etats, ils s'engageront de toutes leurs forces sur de nombreux dossiers.

### **Voici 3 de leurs propositions:**

- Renforcer les conditions-cadres pour permettre le développement des PME, des artisans, des indépendants et des agriculteurs et une meilleure conciliation entre la vie professionnelle et privée
- Améliorer l'efficacité des infrastructures routières et ferroviaires en Suisse romande
- Investir dans les EPF et la formation professionnelle et continue

Vous l'aurez compris, cette campagne sera déterminante à bien des égards, et notamment pour l'économie et la sécurité de la Suisse, ainsi que la majorité bourgeoise au Conseil fédéral. **Nous espérons pouvoir compter sur votre précieux soutien.**



## LES JEUNES ONT LA PAROLE...

par Benjamin Meuwly

*Secrétaire général des JLRV, candidat au Conseil national*

# La jeunesse et la naissance de la Suisse moderne

Sur les cendres de la guerre du Sonderbund, les radicaux suisses, formés dans leur jeunesse aux arcanes de la politique, créent la première Constitution fédérale, donnant ainsi naissance à une Suisse enfin érigée en tant que nation. En 2023, nous fêtons donc le 175<sup>ème</sup> anniversaire de la Constitution fédérale dont le mouvement radical a été le moteur principal.

En 1848, le mouvement radical est encore jeune, puisqu'il naît dans les années 1830 en opposition aux libéraux, trop prudents dans leur volonté de réformes et de centralisation des institutions helvétiques issues du Congrès de Vienne, mais aussi aux conservateurs, qui n'entendent pas sortir de l'Ancien Régime restauré en 1815. Malgré sa jeunesse, le radicalisme connaît rapidement de nombreux succès à travers toute la Suisse au cours des années 1830 et 1840. Berne, Zurich, Genève, Vaud et d'autres cantons encore connaissent chacun leur « révolution radicale » qui mène au pouvoir de jeunes personnalités avides de progrès politiques et sociaux.

En effet, l'une des caractéristiques phares du radicalisme d'alors est la jeunesse

---

### **L'une des caractéristiques phares du radicalisme d'alors est la jeunesse de ses acteurs**

---

de ses acteurs. À part quelques exceptions, à l'image d'Henri Druey (Vaud) ou James Fazy (Genève), nés à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, mais que l'on ne peut tout de même pas qualifier de dinosaures en 1848, tous les chefs de file du radicalisme helvétique sont jeunes. Le radicalisme est l'expression d'une jeunesse éduquée et révoltée contre l'immobilisme des politiciens alors en place.

Cette jeunesse engagée qui prend le contrôle d'une grande partie de la Suisse dans les années 1830 et 1840 est le fruit de cercles formateurs nés au cours de la Restauration (1815-1830) et de la Régénération (1830-1848). Ces cercles prennent différentes formes, mais l'une d'entre elles sera particulièrement propice à l'engagement politique d'une jeunesse désireuse de créer en Suisse une nation: les sociétés d'étudiants.

Bâties sur le modèle des Burschenschaften allemandes, apparues dans les années 1810 avec le but affiché d'unir la nation allemande, les sociétés suisses de Zofingien, fondée en 1819, et Hel-

vétia, fondée en 1832, arborent le même objectif: faire de la Suisse une nation sous l'égide d'un État central. Les chefs radicaux de toute la Suisse sont, dans leur grande majorité, issus des rangs de ces deux sociétés, ce qui illustre le vecteur de formation et de convergence politique que sont alors les deux sociétés.

À titre d'exemple, les deux meneurs des radicaux bernois en 1848, Ulrich Ochsenbein et Jakob Stämpfli, sont respectivement Zofingien et Helvétien. Parmi les principaux chefs des radicaux vaudois, Henri Druey est membre d'une Burschenschaft allemande et membre honoraire de l'Helvétia et Jules Eytel est Zofingien et membre honoraire de l'Helvétia. La liste peut encore continuer longtemps. Il est toutefois amusant de noter que le premier Conseil fédéral, élu le 16 novembre 1848,

est composé de deux Zofingiens (Jonas Furrer et Ulrich Ochsenbein) et deux honoraires Helvétiques (Henri Druey et Stefano Franscini). Cet état de fait, sans prouver quoi que ce soit, démontre tout de même le lien ténu que ces cercles de formation politique que sont les sociétés d'étudiants entretiennent avec les acteurs progressistes et réformistes de la construction de la Suisse moderne.

En somme, le radicalisme est la création d'une jeunesse en recherche d'affirmation politique et civique. Cette jeunesse a ainsi été le moteur de la fondation de la Suisse moderne et les sociétés d'étudiants ont été des vecteurs de diffusion et de formation idéologique et politique pour cette jeunesse progressiste et radicale. D'autres groupements, comme l'Association nationale ou le Cercle Démocratique, se sont ensuite substitués aux sociétés estudiantines après que les jeunes radicaux aient quitté les bancs de l'Académie ou de l'Université, pour permettre à ceux-ci de poursuivre leur engagement civique et politique.

Michaël Diserens – votre courtier en assurances

« Un seul interlocuteur à vos côtés  
Et toutes vos assurances en sécurité »

## MD Assurances & Conseils SA

Rte de la Croix-Blanche 33 • CH 1066 Epalinges/Lausanne

T 021 635 36 06 • M 078 626 92 49

info@mdassurances.com

Le Vaudois

Place de la Riponne 1

1005 Lausanne

021 706 40 40

[www.levaudois-sa.ch](http://www.levaudois-sa.ch)

7/7 jours | 7h-24h

Pour votre publicité dans le  
**BULLETIN DU CERCLE  
DEMOCRATIQUE LAUSANNE :**

urbanic  
Régie publicitaire

Avenue Edouard-Dapples 54 - 1006 Lausanne

info@urbanic.ch - Tél. 079 278 05 94



# NOUVEAUTÉS À LIRE OU À VOIR

Le Cercle vous propose deux livres écrits par deux membres du CDL et une vidéo à regarder sur **youtube**.

## PAS PERDUS

Il y a deux ans, Eric Rochat, médecin, membre de notre comité et ancien Conseiller aux Etats vaudois, publiait «**Mais entrez donc**» un magnifique ouvrage d'anecdotes, d'émotions et de rencontres que sa vie médicale lui avait généreusement octroyées. Vu le succès du premier livre et la demande des lecteurs, paraît aujourd'hui «**Pas perdus**», ouvrage qui nous plonge dans la vie du politicien élu, indépendamment des causes défendues et de l'énergie investie. **Car il y a une vie après l'élection!**

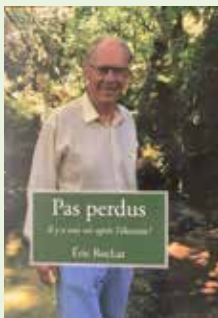
Point de rapports de commissions ni de documents classés mais des rencontres, des apprentissages, des amitiés improbables qui, comme le déclare l'ancien Président de la Confédération **Hans-Rudolf Merz** dans sa préface, «pourrai(en)t servir de manuel à ceux qui aspirent à une carrière politique, les aidant ainsi à accepter la pression du mandat». Et de conclure: **«cet ouvrage n'est pas un pas perdu mais une balade gagnante!»**.

Prix CHF 20.- plus port.

A commander auprès de l'auteur par e-mail:

[eric.rochat@bluewin.ch](mailto:eric.rochat@bluewin.ch)

NB: «**Mais entrez- donc**» est évidemment disponible à la même adresse pour le prix de CHF 25.-



## LES SECRETS DU PALAIS FÉDÉRAL

Pour le CDL, Barry Lopez est parti au Palais fédéral pour vous faire découvrir le bâtiment et le processus d'élaboration d'une loi fédérale. La vidéo se trouve sur

notre chaîne Youtube «**Cercle démocratique Lausanne**», n'hésitez pas à la regarder, nous sommes certains que vous y apprendrez beaucoup de choses.

## UNE BRÈVE HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE DE LA SUISSE

Les fondements constitutionnels de la Suisse moderne ont été posés en 1848. Par la suite, ils ont été remaniés à plusieurs reprises, notamment à l'occasion de la révision totale de 1874, puis à travers une foule de révisions partielles dès que l'initiative populaire autorisant à introduire dans la Constitution, ne serait-ce qu'un seul article, a été intégrée dans notre dispositif institutionnel en 1891.

**La Constitution de 1848** est née des décombres de la guerre du Sonderbund qui eut lieu l'année précédente. Elle ne saurait toutefois être admise comme le point de départ d'une évolution ultérieure qu'elle serait seule à conditionner, ni comme le point d'arrivée d'une trajectoire historique destinée à sacraliser les principes qui sont encore ceux de nos institutions actuelles.

Pour comprendre son importance, il convient de la placer dans la longue durée de l'histoire institutionnelle suisse. La présente synthèse expose ainsi ce que furent les institutions de l'ancienne Confédération, puis les causes directes de la Constitution de 1848, les innovations que celle-ci apporta et la capacité d'adaptation dont elle témoigna.



Prix CHF 19.-

A commander sur le site internet de la maison d'édition Alphil <https://www.alphil.com/>



# DROIT AU BUT

par Pascal Nicollier

Orientation juridique du *Cerele* Démocratique



## Élections et destitutions, une distorsion constitutionnelle?

*Il semble que nous vivions une période où il ne fait pas toujours beau temps dans nos exécutifs. Des personnes élues, assermentées et en fonction, se font parfois chahuter par les aléas de la politique au point que d'aucuns réclament leur destitution, soit la cessation anticipée de leur mandat sans attendre l'échéance de la prochaine élection.*

**O**n se souvient de la démission d'un conseiller d'État neuchâtelois en 2010, près d'une année après celle de la Présidente du chef-lieu du même canton. Mais depuis, ce sont des situations de

non-démissions qui font la une des médias. Canton de Genève, villes de Vevey, de Nyon, et ces derniers temps à Versoix, Perroy... Le peuple peut-il défaire ce qu'il a fait? Tout ceci n'est pas simple.

## Élection directe

---

Il fut un temps qui n'est pas si éloigné que cela, où les exécutifs communaux vaudois étaient élus par le pouvoir délibérant. C'est en effet depuis 1980 que la Constitution vaudoise prend le tournant de l'élection directe des exécutifs communaux, à l'époque pour des mandats de quatre ans. La Constituante du début des années 2000 n'y trouve rien à redire et sans changer le mode d'élection, fait passer la durée des mandats à cinq ans : **«Les membres de la Municipalité sont élus directement par le corps électoral selon le système majoritaire à deux tours»** selon l'art. 149 al. 1 de la Constitution vaudoise, dont l'alinéa 3 délègue à la loi le soin de prévoir cependant les cas et la procédure de révocation des membres de la Municipalité.

## Révocation indirecte

---


C'est l'article 139b de la loi sur les communes qui traite de la procédure de révocation. Cet article, révisé en 2012 suite à une affaire concernant un conseiller municipal montreusien, vise notamment à rendre le processus de révocation d'un membre de la Municipalité «praticable» et à introduire une possibilité de révocation pour un membre du corps délibérant... Comme la Cour constitutionnelle avait estimé en 2010 que la simple suspicion d'avoir commis une infraction pénale n'était pas suffisante, le législateur de l'époque s'est limité à une «suspension», cette dernière devant être prononcée par le Conseil d'État et susceptible de recours au Tribunal cantonal, ce qui est un processus bien vaudois, où l'on fait appel à l'amour des lois dès qu'il s'agit de trancher une question politique délicate... La révocation est possible après l'échéance de la

période de suspension; elle est censée être prononcée par le corps électoral. L'on ne peut qu'imaginer l'ambiance d'une telle campagne de votation, qui n'a bien évidemment jamais eu lieu depuis que ces règles existent. Le moins que l'on puisse dire est donc que si l'élection est directe, la révocation devrait plutôt être qualifiée d'indirecte, et c'est encore un euphémisme.

## Et ailleurs ?

---

Le sujet est en vogue. Sans toucher aux règles qui concernent les membres des exécutifs communaux (conseils administratifs), le canton de Genève connaîtra pourtant un système permettant de destituer un membre du Conseil d'État. Ce système existe déjà à Neuchâtel depuis 2014: l'article 50a de la Constitution neuchâteloise prévoit en effet que **«la loi peut prévoir la destitution des membres du Conseil d'Etat et des autorités judiciaires, de même que la dissolution du Conseil d'Etat»**. Ce canton possède un processus équivalent de révocation de membre d'un exécutif communal par un vote des trois-quarts de l'assemblée délibérante. Et, élément intéressant, à Neuchâtel, l'art. 95 al. 4 de la Constitution cantonale prescrit que la commune décide si l'exécutif est élu par le peuple ou par le Conseil général et elle fixe le système électoral. Une solution ne serait-elle pas à trouver dans le mode d'élection de l'exécutif? C'est le choix de la Constitution fédérale où le Conseil fédéral est élu par l'Assemblée fédérale et non pas par le peuple. Mais là, aucun processus de destitution ou autre «motion de censure» n'existe.



# Alain Rebetez:

## «Je suis passé d'un théâtre politique à un autre»

Alain Rebetez, chez lui, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris

► **Nicolas Jutzet**  
«Le Regard Libre»

**Après avoir longtemps été le visage du journalisme politique en Suisse romande, Alain Rebetez raconte la France aux Helvètes, comme correspondant de Tamedia à Paris. Cinq ans après son arrivée, bilan sur sa mission et sur les différences entre les deux pays. Extrait de son entretien paru dans le mensuel romand *Le Regard Libre*.**

***Le 1<sup>er</sup> juin 2023 a marqué les cinq ans de votre arrivée à Paris. Etes-vous heureux de votre aventure?***

J'y suis de plus en plus heureux. Même si je n'ai jamais regretté mon choix, ça n'a pas été facile au début. Durant toute ma carrière de journaliste, je me suis intéressé à la Suisse, dans le but de la comprendre. Bien sûr, je suivais également ce qui se passait ailleurs, mais cela n'était pas mon domaine d'expertise. Vivre à l'étranger, c'était pour moi une expérience que je n'avais jamais eue. Paris, ce n'est pas le bout du monde, mais sur le plan professionnel, je suis passé d'un extrême à l'autre. C'est-à-dire de la Suisse, où je connaissais beaucoup de monde, où j'avais de l'influence, de la re-

connaissance et donc des accès facilités, à la France, où je n'étais personne et où le moindre accès est difficile.

***La curiosité des Romands pour la France est-elle la même qu'à l'époque de votre jeunesse?***

J'ai l'impression que la Suisse romande s'est un peu éloignée de la France. Il y avait un sentiment d'appartenance culturelle qui était beaucoup plus fort il y a par exemple un siècle. Le rayonnement de la France était plus important à l'époque. Un intellectuel suisse de langue française rêvait d'aller à Paris. Aujourd'hui, c'est moins le cas. Mais je dirais aussi que ce qui a changé, c'est notre image de nous-mêmes. Depuis le début du siècle, la

Suisse est devenue très confiante, sûre d'elle. Presque un peu méprisante parfois envers les Français, qui sont caricaturés comme des gens qui ne savent pas gérer leur pays. Une arrogance helvétique s'est développée à l'égard de la France. Basée sur l'idée que si on est les meilleurs, les plus riches, c'est uniquement dû à nos qualités.

***En Suisse, la législature 2019-2023 s'achève. Est-ce que la politique helvétique vous passionne toujours?***

.....  
Beaucoup moins. Naturellement, comme je continue de voter, je m'informe. Mais je suis principalement les médias hexagonaux. Mon contact avec l'actualité suisse se résume aux émissions de Forum sur la RTS, que j'écoute le soir en rediffusion, quand je cuisine. Ma passion, c'est la politique. La politique suisse est certes passionnante, mais la politique française l'est aussi! Je suis passé d'un théâtre politique à un autre, mais je suis toujours au théâtre.

***Au niveau des mœurs politiques, quelles sont les différences marquantes que vous observez entre les deux pays?***

.....  
La première différence stupéfiante quand on est Suisse, c'est de voir la rapidité avec laquelle une loi peut se faire en France. Le président décide quelque chose et en deux ou trois mois, c'est fait. Cette rapidité donne une intensité au débat politique qui est incomparable. En raison de cette intensité, les débats politiques sont beaucoup plus, je dirais, philosophiques, tirés

vers les principes généraux, qu'en Suisse, où l'on essaie toujours d'être pragmatique, de savoir combien ça va coûter. Et quand on intellectualise trop les débats, on perd en crédibilité, on se fait traiter de beau parleur utopiste. La population s'en méfie. Ce qui fait que parfois, on prend des décisions sans vraiment avoir mesuré leur portée idéologique ou en quoi elles s'inscrivent dans quelque chose de plus général.

***Intellectualiser les débats, n'est-ce pas prendre le risque de s'éloigner de solutions consensuelles?***

.....  
Oui, car ces débats, par ailleurs vifs, sont étonnamment souvent stériles. Les positions idéologiques sont figées. Les gens sont là pour l'emporter sur l'autre, pas pour les écouter. La capacité à respecter un adversaire, écouter ce qu'il dit et admettre qu'il n'a pas toujours tort, est faible. Au milieu de ça, vous avez Alain Finkielkraut, bien plus nuancé que l'image qu'on en donne parfois, qui propose «Répliques» sur France Culture, une émission extraordinaire, dans laquelle il invite des gens en désaccord à dialoguer, dans le respect. C'est un peu une exception. **Mais sinon, en résumé, le débat politique est d'une grande richesse intellectuelle et d'une extraordinaire pauvreté dans les résultats.**

.....  
Abonnez-vous au mensuel romand **Le Regard Libre**, axé culture et débat d'idées, directement sur son site internet ([www.leregardlibre.com/abonnement](http://www.leregardlibre.com/abonnement)) en profitant d'une **réduction de 10.- CHF pour les membres du Cercle démocratique avec ce code promo: CDL.**



*De l'histoire...*



*... à l'info, que du plaisir!*

**RTS INFO**



© Coyne Eckert

# CLIC-CLAC...



*Les épicuriens du Cercle...*



© Daniel Richard et Art Direction

# CLIC-CLAC...





# CLIC-CLAC...



... que du bonheur!



© Daniel Richard et A.n.Direction

**METRAUX-  
transports  
SAVIGNY**

**021 784 80 70**



*La passion du transport !*

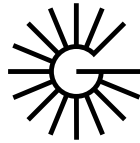
**metraux-transports.ch**

**M DELPHINE MOREL**  
Vigneronne | Enologue

CAVE MOREL  
Rue du Village 20  
1803 Chardonne

021 921 62 57  
079 425 03 82  
info@morel-vins.ch

[www.morel-vins.ch](http://www.morel-vins.ch)



**Gaudard  
Energies**

Av. de Chailly 36,  
1012 Lausanne  
021 711 12 13  
info@gaudard.ch

**elios**  
CONSULTING

[contact@nicolasleuba.ch](mailto:contact@nicolasleuba.ch)  
[www.eliosconsulting.ch](http://www.eliosconsulting.ch)

**ricksan** sa

Sanitaire-chauffage  
bureau technique

ÉTUDES  
RÉALISATIONS  
ENTRETIEN

✚ maîtrise fédérale  
chemin du Martinet 10  
1007 Lausanne

tél. 021 625 04 88  
fax 021 625 38 86  
[www.ricksan.ch](http://www.ricksan.ch)



**Confiez**



**l'administration**



**de votre PPE,**

**villa, immeuble**

**à des professionnels**



**SICOSA SA** - A votre service depuis 1955  
Avenue Recordon 32 bis - 1004 Lausanne  
021 624 40 45 - info@sicosasa.ch

cer<sup>®</sup>

uspi<sup>®</sup>



# LA GÂCHETTE

par Jean-Pierre Pasche  
*Commission tir*



## SECTION DE TIR DU CDL

Dates d'entraînement 2023-2024

### Les jeudis dès 19 heures

Locaux du CDL, sous-sol du restaurant «Le Vaudois»

**2023**

5 octobre

2 novembre

16 novembre

30 novembre

14 décembre (arbalète)

**2024**

11 janvier

25 janvier

8 février

22 février

7 mars (tir de rattrapage éventuel)

**Vous avez toujours eu envie de faire du tir, mais vous n'avez jamais osé vous lancer. Pour rappel, tous les membres du CDL peuvent faire partie de notre section-tir, vous êtes toutes et tous les bienvenus.**

**Ça vous tente.** Alors il vous suffit de vous inscrire par mail auprès de Jean-Pierre Pasche ([tir@cercle-democratique.org](mailto:tir@cercle-democratique.org)).





## À noter

### ORIENTATION JURIDIQUE

Uniquement pour les membres du CDL  
et par téléphone  
Pascal Nicollier, tél. 021 944 42 42

### COMMISSION SANTÉ & SOCIAL

santesocial@cercle-democratique.org

### COMMANDE DE VIN DU CDL

Visitez la cave de Delphine et Jean-François Morel  
à Chardonne (Rue du Village 20) le jeudi soir de 17h à  
19h, ainsi que le samedi matin de 10h à 12h d'avril à  
décembre  
(sauf jours fériés).



Le Blanc, le Rosé et le Rouge du CDL à Fr. 14.-/bouteille

## LE CALENDRIER

**09.09.2023**

*Dernier apéro à la vigne  
de Chardonne de 11h à 14h*

**20.09.2023**

*Conférence sur la Fondation  
«Ciao Kids» à GastroVaud  
à 18h*

**28.09.2023**

*Soirée-débat: «Comment  
naissent et se développent les  
démocraties?»  
Lausanne (endroit à déterminer)  
à 19h*

**05.10.2023**

*Conférence-débat  
«1848: la juridiction  
constitutionnelle» à l'Hôtel  
Alpha Palmiers à 19h00*

**07.10.2023**

*Sortie d'automne au Val d'Aoste  
Parking Vélodrome à 06h30*

**12.10.2023**

*Toubib or not toubib, nouveau  
spectacle à 19h30 au Cazard*

**22.10.2023**

*Elections fédérales*

**02.11.2023**

*Soirée-débat: «Les transitions  
démocratiques en Europe:  
quels bilans?»  
Lausanne (endroit à déterminer)  
à 19h*

